

L'an deux mil vingt et un, le six octobre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 27/09/2021, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, RABY Sylvie, TERRANOVA Philippe, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain, GERARD Francine.

Secrétaire de séance : Franck TREMOUILLER

Délibération n°3 : Participation au Fonds de Solidarité Logements

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le financement du Fonds Solidarité Logement (FSL) est assuré par le Département, une contribution volontaire est demandée aux communes du Puy-de-Dôme selon un barème progressif en fonction du nombre d'habitants par commune.

En 2020, la commune d'ANTOINGT a participé à hauteur de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de donner son accord pour participer et verser une contribution financière de 200 € pour le FSL pour l'exercice 2021.
- de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'agrément concernant la participation au FSL 2021 et effectuer toutes les démarches administratives et comptables qui seront nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

